

# Grand Poitiers Communauté urbaine

## Poitiers, cité de pouvoir au cœur d'un vaste territoire

A l'époque celtique, le vaste territoire des Pictons, qui s'étend jusqu'à l'Atlantique, a pour capitale **Lemonum** (Poitiers). L'essor de ce peuple s'accompagne d'un premier aménagement du territoire avec un système de voirie largement repris par les Romains. En 51 avant Jésus-Christ, **Lemonum** est citée pour la première fois lorsque Jules César rattache la région à Rome. Au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, la ville est sans doute la capitale de la province romaine d'Aquitaine. Un réseau de villes antiques se développe (Sanxay, Béruges...).

Vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, la ville devient le siège des comtes de Poitou qui prennent le titre de ducs d'Aquitaine au X<sup>e</sup> siècle. De 928 à 1216, Poitiers est l'une des capitales du duché d'Aquitaine. Poitiers est une ville forte avec la nouvelle enceinte construite au temps d'Henri II et d'Aliénor d'Aquitaine.

Apparaissent aussi à cette époque de nouveaux centres de pouvoir dans un territoire jusqu'alors essentiellement rural. Des cités médiévales se développent à l'ombre des pouvoirs des comtes du Poitou dont Lusignan et Chauvigny sont les plus marquantes.

**Capitale du royaume de France pendant la Guerre de Cent Ans**, la ville accueille le parlement royal en 1418. C'est à Poitiers que Jeanne d'Arc est examinée en 1429 pour recevoir le commandement de l'Ost royal. Poitiers devient ensuite l'une des capitales de Jean de Berry et du dauphin Charles.

Durant les siècles suivants, la ville tire sa prospérité des fonctions administratives : justice royale, siège de l'intendance et du bureau des finances de la Généralité du Poitou. Officiers royaux, riches bourgeois, ecclésiastiques se font construire de beaux logis en ville. Les environs de Poitiers se couvrent d'un nombre important de demeures des champs imposantes attestant d'une brillante réussite sociale.

### GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

#### HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30